

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2890

20 octobre 2015

### SOMMAIRE

Berlin 1 (European RE Club) S.à r.l. ....	138702	Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial .....	138705
China Three Gorges (Europe) S.A. ....	138700	Krana Capital s.à r.l. ....	138704
CWEI (Europe) S.A. ....	138700	KREATIVfabrik s.à.r.l. ....	138716
EPISO 4 Forge 1 S.à r.l. ....	138674	KSPS Commerce S.à r.l. ....	138717
Even RX Zehn S.à r.l. ....	138689	Kulczyk Silverstein Properties S.à r.l. ....	138705
GMBT Consulting S.à.r.l. ....	138711	L.02 New Calyx .....	138717
Invict Sàrl .....	138700	Lady Ice S.à r.l. ....	138718
IPMC International Participation and Management Consultants S.A. ....	138702	Lane Lux Holdings .....	138718
Jago European Club II S.à r.l. ....	138702	Las Rozas Funding Holding S.à r.l. ....	138719
JCI Capital SICAV .....	138703	Le Clos Holding SPF S.A. ....	138719
Jos et Danièle S.à r.l. ....	138700	Leig S.à r.l. ....	138717
Jos Paysage Sàrl .....	138703	L'Esterel Property S.A. ....	138718
JP/LX BC Stereo V S.à r.l. ....	138704	L'Esterel Property S.A. ....	138718
Kainsara Sàrl .....	138705	Librairie-Papeterie KUTTEN S.à r.l. ....	138719
Kam Credit Investors 3 S.à r.l. ....	138710	Lion International Investments S.A. ....	138718
KAM Credit Investors S.à r.l. ....	138706	L & S S.à r.l. ....	138717
Kannerwelt S.à r.l. ....	138704	Lucretia International .....	138719
Karstuff Rudolf S.à.r.l. ....	138710	Luxembourg Investment Solutions S.A. ....	138720
Kartesia Management .....	138704	Luxetime S.A. ....	138720
K Automobile S.A. ....	138702	LuxGEO GP S.à.r.l. ....	138720
KBC Group Re S.A. ....	138710	LuxGEO GP S.à.r.l. ....	138720
Kedi 2 S.à r.l. ....	138711	Lux Re Securitization S.A. ....	138719
KEDI Holdings S.à.r.l. ....	138711	Microsoft Luxembourg S.à r.l. ....	138710
Koconsult S.à r.l. ....	138716	Miss Sud Luxembourg .....	138686
Kohl Frères S.à.r.l. ....	138703	Navichem-Shipping S.à.r.l. ....	138705
KPS Holding S.A. ....	138716	Privat Herbeth S.A. ....	138706
Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial .....	138704	Salon Julie By Amelsa S.à r.l. ....	138714
		Xilltech Luxembourg Holding S.à r.l. ....	138716

**EPISO 4 Forge 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.520,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 199.720.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth of August.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

EPISO 4 Luxembourg Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by Luxembourg law, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 199.106 (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, whose professional address is 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on August 25<sup>th</sup>, 2015,

The power of attorney, after signature *in varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “EPISO 4 Forge 1 S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred and twenty british pounds (GBP 12,520.-) represented by:

- (i) twelve thousand and five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares);
- (ii) ten (10) class A redeemable shares (the Class A Shares); and
- (iii) ten (10) class B redeemable shares (the Class B Shares).

all in registered form with a par value of one british pound (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up, and each having the specific distribution rights as determined in the present Articles.

5.2. The Class A Shares and the Class B Shares are collectively hereafter referred to as the Redeemable Shares, and the Redeemable Shares, collectively with the Ordinary Shares, are hereafter referred to as the Shares.

5.3. Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.

5.4. Each holder of a Redeemable Share is hereinafter individually referred to as a Redeemable Shareholder. The Ordinary Shareholders and the Redeemable Shareholders are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.

5.5. The entire corporate capital of the Company thus amounts to twelve thousand five hundred and twenty british pounds (GBP 12,520.-)

5.6. The Company may maintain a special capital reserve account and/or share premium account in respect of the Shares and there shall be recorded to such accounts, the amount or value of any contribution/premium paid up in relation to the Shares. Amounts so recorded to such accounts will constitute freely distributable reserves of the Company and will be available for distribution to the Shareholders, as set out in these Articles.

5.7. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming and/or repurchasing each Class of Shares as per article 7 of these Articles, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve of the Company.

5.8. If the Shareholders resolve to distribute any profits, the profits are to be distributed by the Company as follows:

(i) the holders of the Ordinary Shares shall, on pro rata basis, be entitled to all the distributable profits derived by the Company from income in respect of the Company's assets and investments (including, but not limited to dividends, interest and any gains, which constitute income for United Kingdom tax purposes) (together the Income Profits).

(ii) all the distributable profits derived by the Company from capital gains in respect of the Company's assets and investments, being amounts other than Income Profits (including but, not limited to capital gains, liquidation profits and sale proceeds) (together the Capital Gain Profits) may be distributed only to the holders of the Redeemable Shares in accordance with the following payment priorities and modalities:

(a) first, an amount equal to 0.50% of the aggregate nominal value of the Class A Shares to the holders of the Class A Shares annually on pro rata basis; and

(b) second, any remaining Capital Gain Profits will be paid to the holders of the Class B Shares annually on pro rata basis.

If all the Class B Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to step (a) will be paid to the holders of the Class A Shares on pro rata and pari passu basis.

(iii) any profits other than Income Profits and Capital Gain Profits (the Remaining Profits) shall be distributed to the holders of the Ordinary Shares on pro rata basis.

5.9. For the avoidance of doubt, profits may be distributed to the shareholders only if the shareholders resolve such distribution.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each Share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

6.2. Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

6.3. Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

6.4. The sole shareholder may transfer freely its Shares when the Company is composed of a sole shareholder. The Shares may be transferred freely amongst Shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

6.5. The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

#### **Art. 7. Redemption and/or repurchase of Shares.**

7.1. In the course of any given financial year, the Company may redeem and/or repurchase, at the option of its sole shareholder or shareholders, any class of Shares at a redemption/repurchase price as determined by the Board of Managers and approved by the sole shareholder or shareholders (the Redemption Price).

7.2. The redemption and/or the repurchase of any class of Shares in accordance with article 7 of these Articles is permitted provided that:

(i) a class of Shares is always redeemed and/or repurchased in full, it being understood that the class of Ordinary Shares shall be the last class of Shares to be redeemed;

(ii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the redemption would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles;

(iii) the Redemption Price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and these Articles; and

(iv) the redemption and/or repurchase is followed by a reduction of the capital of the Company. The redemption and/or repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 12 of these Articles.

7.3. In case of redemption and/or repurchase of Redeemable Shares, such redemption and/or repurchase should be made in the reverse alphabetical order (i.e. starting with the Class B Shares and ending with the Class A Shares). The Ordinary Shares may be redeemed and/or repurchased only after the redemption and/or repurchase of all the Redeemable Shares.

7.4. In the event of a reduction of share capital through the redemption and/or repurchase and the cancellation of a class of Redeemable Shares, such class of Redeemable Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (or any other amount resolved by the General Meeting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles provided however that such other amount shall never be higher than such Available Amount), in each case determined on the basis of interim accounts of the Company on a date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and/or repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

7.5. The Available Amount in relation to each Class of Redeemable Shares will be equal to the total amount of Capital Gain Profits of the Company (including carried forward Capital Gain Profits) to the extent the shareholders and/or the board of managers would have been entitled to dividend distributions according to Article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including special capital reserve account and/or share premium account) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Redeemable Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without any double counting).

For the avoidance of doubt, the Available Amount may not include any Income Profits (including carried forward Income Profits).

7.6. In case of redemption and/or repurchase of the Ordinary Shares, the Redemption Price may include Income Profits (including carried forward Income Profits) and Remaining Profits (including carried forward Remaining Profits), but may not include Capital Gain Profits.

7.7. In case of redemption and/or repurchase of the Redeemable Shares, the Redemption Price may include Capital Gain Profits (including carried forward Capital Gain Profits), but may not include Income Profits.

7.8. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming/repurchasing each class of Shares.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 8. Appointment and removal of managers.**

8.1. The Company is managed by one sole manager or by at least three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of its mandate. The managers need not be shareholders.

8.2. The managers and any additional or replacement manager appointed to the Company, may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

#### **Art. 9. Board of managers.**

9.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by one manager of category A (the A Manager) and two or more managers of category B (the B Manager) (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).

9.2. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

### 9.3. Procedure

(i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

### 9.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

### **Art. 10. Sole manager.**

10.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

10.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

10.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

### **Art. 11. Liability of the managers.**

11.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## **IV. Shareholder(s)**

### **Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.**

#### 12.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.



(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 13. Sole shareholder.**

13.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

13.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

13.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.**

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager (s) and shareholders to the Company.

14.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **Art. 15. Auditors.**

15.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

15.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve required by the Law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company. Any amounts attributed to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the Ordinary Shares.

16.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders. If profits are to be distributed to the shareholders, then the Income Profits and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares and the Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares.

16.3. The sole shareholder or the shareholder's meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the interim accounts prepared by the Board of Managers showing sufficient funds available for distribution provided that:

(i) the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by these Articles;

(ii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iii) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

16.4. The Income Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, in each case in accordance with the provisions of article 5.7.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by the Law.

17.2. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

17.3. After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the Shares on pro rata basis, provided that:

- (i) the Income Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis;
- (ii) the Capital Gain Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Redeemable Shares on pro rata basis;
- (iii) the Remaining Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis; and
- (iv) the amounts allocated to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata basis.

## VII. General provisions

18.1 Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2016.

### *Subscription and payment*

The Sole Shareholder, represented as stated above, subscribes to:

- twelve thousand and five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares);
- ten (10) class A redeemable shares (the Class A Shares) and;
- ten (10) class B redeemable shares (the Class B Shares);

all in registered form, having a nominal value of one british pound (GBP 1,-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand and five hundred twenty british pounds (GBP 12,520.-),

The amount of twelve thousand and five hundred twenty british pounds (GBP 12,520.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Eurocent (EUR 1,400.-).

The amount of twelve thousand and five hundred twenty british pounds (GBP 12,520.-) corresponds to the amount of seventeen thousand one hundred and six Euro sixteen Eurocent (EUR 17,106,16) according to the exchange rate published on XE.COM on August 24<sup>th</sup>, 2015.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, its Sole Shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

*is appointed as A Manager:*

- Mr Yves BARTHELIS, born on October 10<sup>th</sup>, 1973 in Luxembourg, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; and

*are appointed as B Managers:*

- Mr Romain DELVERT, born on June 26, 1973 in Tours, France, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L- 2310 Luxembourg;

- Mrs Anita LYSE, born on October 4, 1976, in Alesund, Norway, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinquième jour du mois d'août,

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

EPISO 4 Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée gouvernée par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199.106 (l'Associé Unique),

représentée par Madame Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 25 août 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "EPISO 4 Forge 1 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.



3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent vingt livres sterling (GBP 12.520,-) représenté par:

- (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires),
- (ii) dix (10) parts sociales remboursables de classe A (les Parts Sociales de Classe A); et
- (iii) dix (10) parts sociales remboursables de classe B (les Parts Sociales de Classe B).

toutes sous forme nominative ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées et toutes ayant des droits de distribution spécifique comme déterminé dans les présents Statuts.

5.2. Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B sont collectivement désignées ci-après comme les Parts Sociales Remboursables, et les Parts Sociales Remboursables, collectivement avec les Parts Sociales Ordinaires, sont ci-après désignées comme les Parts Sociales.

5.3. Chaque détenteur d'une Part Sociale Ordinaire est ci-après individuellement désigné comme un Associé Ordinaire et les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sont ci-après collectivement désignés comme les Associés Ordinaires.

5.4. Chaque détenteur de Parts Sociales Remboursables est ci-après individuellement désigné comme un Associé PSR. Les Associés Ordinaires et les Associés PSR sont ci-après collectivement désignés comme les Associés.

5.5. L'entière du capital social de la Société est fixé ainsi à douze mille cinq cents vingt livre sterling (GBP 12,520.-)

5.6. La Société peut maintenir un compte spécial de réserve de capital et/ou un compte de prime d'émission à l'égard des Parts Sociales et tout montant ou valeur de tout apport/prime payé(e) en relation avec les Parts Sociales sera enregistré sur ce compte. Les montants ainsi enregistrés sur ces comptes constitueront des réserves librement distribuables de la Société et seront disponibles pour distribution aux Associés, tel qu'indiqué dans ces Statuts.

5.7. Le montant du compte spécial de réserve de capital et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé aux fins de remboursement et/ou de rachat de chaque Classe de Parts Sociales conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale de la Société.

5.8. Au cas où les Associés décident de distribuer des bénéfices, les bénéfices devront être distribués de la manière suivante:

(i) les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires auront droit, au pro rata, à tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de revenus en relation avec les actifs et investissements de la Société (en ce compris mais non limité aux dividendes, intérêts et autres gains constituant un revenu aux fins de considérations fiscales au Royaume-Uni) (ensemble les Profits de Revenu).

(ii) tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de plus-values en relation avec les actifs et investissements de la Société, c'est-à-dire les montants autres que les Profits de Revenu (en ce compris mais non limité aux plus-values, boni de liquidation et produits de vente) (ensemble les Profits de Plus-Value) peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en conformité avec les priorités et modalités de paiement suivantes:

(a) premièrement, un montant égal à 0,50% de la valeur nominale globale des Parts Sociales de Classe A aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A annuellement au pro rata et sur base pari passu;

(b) deuxièmement, les Profits de Plus-Value restants seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe B annuellement au pro rata et sur base pari passu;

Si toutes les Parts Sociales de Classe B sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu de l'étape (a) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A au pro rata et sur base pari passu.

(iii) tous profits autres que les Profits de Revenu et Profits de Plus-Value (les Profits Restants) seront distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires au pro rata.

5.9. En tout état de cause, les bénéfices peuvent être distribués aux associés uniquement si ces derniers décident d'une telle distribution.

## **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque Part Sociale donne à son détenteur le droit à un vote aux assemblées générales des Associés. De la détention d'une part sociale découle implicitement l'acceptation de ces Statuts et les résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

6.2. Les parts sociales sont indivisibles en ce qui concerne la Société.

6.3. Les co-détenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un mandataire, nommé parmi eux ou non.

6.4. L'associé unique peut transférer librement ses Parts Sociales lorsque la Société est composée d'un associé unique. Les Parts Sociales peuvent être transférées librement entre les Associés lorsque la Société est composée de plusieurs associés. Les Parts Sociales peuvent être transférées à des non-associés uniquement avec l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.5. Une cession de Parts Sociales doit être constaté par un acte notarial ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

## **Art. 7. Remboursement et/ou rachat de Parts Sociales.**

7.1. Au cours de l'exercice social, la Société peut rembourser et/ou racheter, sur décision de son associé unique ou des associés, toute classe de Parts Sociales au prix de remboursement/rachat déterminé par le Conseil et approuvé par l'associé unique ou par les associés (le Prix de Remboursement).

7.2. Le remboursement et/ou rachat de toute classe de Parts Sociales conformément au présent article 7 de ces Statuts, est permis à condition que:

(i) toute classe de Parts Sociales soit toujours remboursée et/ou rachetée en intégralité, étant entendu que la classe de Parts Sociales Ordinaires sera la dernière classe de Parts Sociales à être remboursées;

(ii) les actifs nets de la Société, tel que montré par les comptes intermédiaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, ne soit pas ou ne tombe pas, suite au rachat, en-dessous du montant du capital social de la Société augmenté des réserves qui ne sont pas distribuables en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou des présents Statuts;

(iii) le Prix de Remboursement n'excède pas le montant des bénéfices de l'exercice social en cours augmentés de tous les bénéfices reportés et de tous montants prélevés des réserves disponibles de la Société à cette fin, diminués de toutes pertes de l'exercice social en cours, de toutes pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et des présents Statuts; et

(iv) le remboursement et/ou le rachat est suivi d'une réduction du capital social de la Société. Le remboursement et/ou rachat devra être décidé par les associés conformément à l'article 12 des présents Statuts.

7.3. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, ce remboursement et/ou ce rachat devra s'effectuer dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en commençant par les Parts Sociales de Classe B et en terminant par les Parts Sociales de Classe A). Les Parts Sociales Ordinaires peuvent être remboursées et/ou rachetées uniquement après le remboursement et/ou le rachat de toutes les Parts Sociales Remboursables.

7.4. En cas de réduction du capital social par remboursement et/ou rachat et annulation d'une classe de Parts Sociales Remboursables, cette classe de Parts Sociales Remboursables donne droit à leurs détenteurs, au pro rata de leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (ou tout autre montant décidé par l'Assemblée Générale en conformité avec les conditions prescrites pour la modification des Statuts à condition cependant que cet autre montant ne soit jamais supérieur au Montant Disponible), déterminé dans chaque cas sur base des comptes intermédiaires de la Société à une date au plus tôt huit (8) jours avant la date de remboursement et/ou de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

7.5. Le Montant Disponible en relation avec chaque classe de Parts Sociales Remboursables sera égal au montant total des Profits de Plus-Values de la Société (en ce compris tous Profits de Plus-Value reporté) dans la mesure où les associés et/ou le conseil de gérance ait/aient droit aux distributions de dividendes conformément à l'article 16 des Statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables (incluant le compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction du capital social en relation avec la classe de Parts Sociales Rachetables devant être annulées, mais réduit par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) and (ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux conditions requises par la loi ou par les Statuts, dans chaque cas conformément aux comptes intermédiaires en question (sans double comptage).

A des fins de clarification, le Montant Disponible n'inclut aucun Profits de Revenu (en ce compris les Profits de Revenu reporté).

7.6. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Ordinaires, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Revenu (incluant les Profits de Revenu reportés) et les Profits Restants (incluant les Profits Restants reportés), mais non les Profits de Plus-Values.

7.7. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Plus-Values (en ce compris les Profits de Plus-Values reportés), mais non les Profits de Revenu.

7.8. Le montant du compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé(s) aux fins de remboursement/rachat de chaque classe de Parts Sociales.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée soit par un gérant unique, soit par au moins trois (3) gérants nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2. Les gérants et tout gérant supplémentaire ou de remplacement nommé à la Société, peut être révoqué à tout moment, avec ou sans cause, par une résolution des associés.

#### Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil), constitué d'un gérant de catégorie A (le Gérant A) et de deux gérants de catégorie B ou plus (les Gérants B) (le Gérant A et les Gérants B sont collectivement désignés ici comme les Gérants).

##### 9.2. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 9.3. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 9.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 10. Gérant unique.

10.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

10.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

10.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Associé(s)

##### Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

###### 12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

###### 12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

##### Art. 13. Associé unique.

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

##### Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

##### Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

##### Art. 16. Affectation des profits.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation à la Réserve Légale cesse d'être exigée si tôt et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société. Tout montant affecté à la Réserve Légale peut uniquement être distribué aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires.

16.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des Associés déterminent l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Il pourra être décidé d'allouer l'entièreté ou une partie de ce solde à une réserve ou à une réserve de provision, de le reporter au prochain exercice social ou de le distribuer aux associés. Lorsque les bénéfices sont à distribuer aux associés, les Profits de Revenu et les Profits Restants seront alors uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires et les Profits de Plus- Values seront eux uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables.

16.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis par le Conseil attestant de fonds disponibles suffisant aux fins de distributions, aux conditions suivantes:

(i) le montant à distribuer ne peut excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter aux réserves telles que prescrites par la Loi ou par les présents Statuts;

(ii) le Conseil doit prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

16.4. Les Profits de Revenu seront distribués uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires, les Profits de Plus- Values uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables et les Profits Restants uniquement aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, dans chaque cas conformément aux dispositions de l'Article 5.7.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée par le même quorum et la même majorité que pour les modifications de Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

17.2. En cas de liquidation de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes naturelles ou des personnes morales), nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, qui détermine leur pouvoirs et rémunération.

17.3. Le boni de liquidation, après le paiement des dettes, des charges de la Société et des frais de liquidation, est distribué de manière égale aux détenteurs des Parts Sociales au pro rata, à condition que:

(i) les Profits de Revenu peuvent uniquement être distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata;

(ii) les Profits de Plus-Values peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en circulation, au pro rata;

(iii) les Profits Restants peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata;

(iv) les montants alloués à la Réserve Légale peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata.

## **VII. Dispositions générales**

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2016.

### *Souscription et libération*

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires);

- dix (10) parts sociales remboursables de classe A (les Parts Sociales de Classe A); et

- dix (10) parts sociales remboursables de classe B (les Parts Sociales de Classe B)

toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune par une apport en numéraire de douze mille cinq cent vingt Livres Sterling (GBP 12.520,-).



Le montant de douze mille cinq cent vingt Livres Sterling (GBP 12.520,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### *Estimation des frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents Eurocent (EUR 1.400.-).

La somme de douze mille cinq cent vingt Livres Sterling (GBP 12.520,-) correspond à la somme de dix-sept mille cent six Euros seize Eurocent (EUR 17.106,16) conformément au taux de change publié sur XE.COM en date du 24 septembre 2015.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, son Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

*est nommé Gérant A:*

- M. Yves BARTHELIS, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, dont la résidence professionnelle est située au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; et

*sont nommés Gérants B:*

- M. Romain DELVERT, né le 26 mai 1973, à Tours, France, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L- 2310 Luxembourg;

- Mrs. Anita LYSE, né le 4 octobre 1976 à Alesund, Norvège, demeurant professionnellement au Luxembourg 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 16, avenue Pasteur, L- 2310 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 28 août 2015. 2LAC/2015/19452. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148297/697.

(150162517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

#### **Miss Sud Luxembourg, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 39, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg F 10.507.

#### — STATUTS

Les membres fondateurs:

*Président*

Cardoso Moreira Daniel Antonio

16, rue Haute

L-3727 Rumelange

Pensionné

Nationalité Portugaise

*Vice Présidente*

De Sousa Gomes Manuela

9, rue Pierre Claude  
L-4063 Esch-sur-Alzette  
Aide socio familiale  
Nationalité Luxembourgeoises

*Secrétaire/Trésorière*

Faria Gajo Ferreira Moreira Sonia Caria

16, rue Haute  
L-3727 Rumelange

Agent hospitalier  
Nationalité Portugaise

Créant par la présente une association sous la dénomination de Miss Sud Luxembourg.

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination (MISS SUD LUXEMBOURG -Association sportive et culturelle) Elle a son siège situé à 39 rue Zenon Bernard L-4031 Esch-sur-Alzette.

L'adresse postale de l'association est:

Miss Sud Luxembourg

16,rue Haute

L-3727 Rumelange

Elle peut s'affilier à toutes organisations nationales ou internationales compatibles avec son objet. Toute affiliation doit être soumise à l'accord préalable d'une assemblée générale.

**Art. 2.** L'association a pour objet:

De régir, promouvoir et cultiver des manifestations sportives ou culturelles dans la région sud du Grand-Duché, en organisant et développant sa pratique.

De promouvoir la formation sociale et civique de ses membres de façon à contribuer à son intégration harmonieuse et à sa participation à la vie publique.

**Art. 3.** L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

**Art. 4.** Les membres sont admis à la suit d'une demande écrite ou d'une demande verbale.

**Art. 5.** Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire après le délais de trois mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

**Art. 6.** Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuent à là majorité de deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit des ses fonctions sociales.

**Art. 7.** Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

**Art. 8.** La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieur à 25 Euro par discipline.

**Art. 9.** L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une foi par an, et extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

**Art. 10.** L'assemblée générale ordinaire siégera au courant du mois de Janvier de chaque année. La convocation se fait au moins trente jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

**Art. 11.** Toute proposition écrite signée de une vingtième au moins des membres figurant sur la dernier liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

**Art. 12.** L'assemblée général doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts et règlement interne;
- nomination révocations des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

**Art. 13.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celle-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, ces règles sont modifiées comme suit;

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents.
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents.
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

**Art. 14.** Les délibérations de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre confiée à la poste.

**Art. 15.** L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de quatre années par l'Assemblée générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général, d'un trésorier, ainsi que trois autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale. Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants:

Le club est engagé par la signature conjointe des deux membres dont obligatoirement celle du président. Le vice-président remplace le président aux manifestations et événements de tous genres. La gestion administrative courante est confiée au secrétaire général.

**Art. 16.** Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 de membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres.

**Art. 17.** Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

**Art. 18.** Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, deux signatures (président et un membre en fonction) sont nécessaires.

**Art. 19.** Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice. L'exercice budgétaire commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport du réviseur de caisse. Afin d'examen, l'assemblée désigne un réviseur de caisse. Le mandat de celui-ci est incompatible avec celui d'administration en exercice.

**Art. 20.** En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés au bureau de bienfaisance de la commune de Esch-sur-Alzette.

**Art. 21.** La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

**Art. 22.** Les ressources de l'association comprennent notamment:

les cotisations des membres, les subsides et subventions, les dons legs en sa faveur.

**Art. 23.** Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts, il est renvoyé au règlement interne en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 16.01.2015.

*Les membres fondateurs*

Signatures

*Le président / Vice-présidente / Secrétaire/trésorière*

Référence de publication: 2015148534/113.

(150162333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Even RX Zehn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 163.313.

In the year two thousand and fifteen, on the thirty-first day of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

RX HEALTHCARE IMMOBILIEN S.A R.L., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 48, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.323, duly represented by Mr Sylvain KIRSCH, director, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on August 28<sup>th</sup>, 2015.

Which proxy shall be signed “ne varietur” by the attorney of the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purposes of registration.

The above named party, represented as mentioned above, has required the undersigned notary to declare as follows:

EVEN RX ZEHN S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 48, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163.313 (the “Company”) was incorporated by a deed of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on September 7<sup>th</sup>, 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2653 on November 2<sup>nd</sup>, 2011. The articles of incorporation of the Company have not been amended to date.

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Change of the corporate object clause of the Company and therefore amendment of Article 4 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

**“ Art. 4. Purpose.**

4.1. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

4.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, holding, development, sale, management and/ or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, sale, management and/ or lease of immovable properties.

4.3. The Company may in particular:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise, except by way of a public offer;

- enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

- in favor of its subsidiaries, affiliated or group companies (hereafter referred to as the “Affiliated Company”): may render any assistance by way of loan, guarantee or otherwise or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign Affiliated Company, with or without security; (ii) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Affiliated Company, within the limits of any applicable legal provision; and

- enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/ or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its purpose;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be carrying on a trade or to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.4. The Company may further act as a general or limited partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar corporate structures.

4.5. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.”; and

2. Restatement of the articles of incorporation of the Company in order to replace the French version by a German version.

The sole shareholder took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to change corporate object clause of the Company and therefore amend Article 4 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

**“ Art. 4. Purpose.**

4.1. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

4.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, holding, development, sale, management and/ or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, sale, management and/or lease of immovable properties.

4.3. The Company may in particular:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise, except by way of a public offer;

- enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

- in favor of its subsidiaries, affiliated or group companies (hereafter referred to as the “Affiliated Company”): may render any assistance by way of loan, guarantee or otherwise or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign Affiliated Company, with or without security; (ii) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Affiliated Company, within the limits of any applicable legal provision; and

- enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its purpose;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be carrying on a trade or to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.4. The Company may further act as a general or limited partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar corporate structures.

4.5. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.”

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to restate the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above and to further include a German translation of the Company's articles of incorporation accordingly, replacing the French translation. Henceforth, the articles of incorporation of the Company shall read as follows:

**“I. Form, Name, Duration, Registered Office**

**Art. 1. Form and Name.**

1.1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of EVEN RX ZEHN S.à r.l. which shall be governed by the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Company Law"), as well as by these articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Duration.**

2.1. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 3. Registered Office.**

3.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2. It may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

3.3. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the sole shareholder or the general meeting of the shareholders, as the case may be, which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles.



3.4. Branches or other offices of the Company may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

## II. Purpose of the Company

### Art. 4. Purpose.

4.1. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

4.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, holding, development, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, sale, management and/or lease of immovable properties.

4.3. The Company may in particular:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise, except by way of a public offer;

- enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

- in favor of its subsidiaries, affiliated or group companies (hereafter referred to as the "Affiliated Company"): may render any assistance by way of loan, guarantee or otherwise or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign Affiliated Company, with or without security; (ii) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Affiliated Company, within the limits of any applicable legal provision; and

- enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its purpose;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be carrying on a trade or to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.4. The Company may further act as a general or limited partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar corporate structures.

4.5. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

## III. Capital and Shares

### Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, fully paid-in.

5.2. The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders, as the case may be, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. The Company may redeem its own shares, within the limits set forth by the Company Law.

### Art. 6. Shares.

6.1. All shares are in registered form and recorded in a shareholders' register in accordance with the Company Law. The ownership of shares is established by registration in said register.

6.2. The Company will recognize only one holder per share. Co-owners shall appoint a sole person to represent them towards the Company.

6.3. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder shall not lead to the dissolution, liquidation or similar termination of the Company.

6.4. Each share entitles its holder to partake in the Company's assets and profits prorata to the number of outstanding shares.

6.5. Shares are freely transferable among shareholders. Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Luxembourg civil Code.

6.6. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless a general meeting of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital shall have agreed thereto.

6.7. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholders to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

#### **IV. Management**

##### **Art. 7. Management.**

7.1. The Company is managed by one or several managers appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which sets the term of its/their office. A manager does not need to be a shareholder.

7.2. A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

##### **Art. 8. Decisions of the managers.**

8.1. If several managers are appointed, they shall form a board of managers.

8.2. The board of managers shall meet as often as the Company's so requires or upon request of any manager, at the place indicated in the convening notice. All the meetings of the board of managers shall take place in the Grand Duchy of Luxembourg.

8.3. The board of managers shall choose among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, in his/her/its absence, the board of managers shall, at the majority of their votes, appoint another manager as chairman pro tempore.

8.4. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the circumstances of the emergency shall be mentioned in the convening notice.

8.5. No convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the written consent of each member of the board of managers, such consent being given in original, fax or electronic mail (without electronic signature) or any other communication means. No convening notice shall be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

8.6. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager of the Company as his proxy in writing, by fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication.

8.7. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or other communication means allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.8. The board of managers can deliberate or act only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

8.9. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by two managers.

8.10. Written resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held by the board of managers. Such signatures may appear on a single or several counterpart (s) in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

##### **Art. 9. Powers of the manager(s).**

9.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competences of the sole manager or the board of managers, as the case may be. The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose.

9.2. The sole manager or the board of managers, as the case may be, is authorized to delegate the daily management of the Company to one or several persons, who do not need to be managers.

9.3. Special and limited powers may be delegated by the sole manager or the board of managers, as the case may be, for determined matters and within a limited period of time to one or several persons, who do not need to be managers.

##### **Art. 10. Representation.**

10.1. The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or by the joint signature of at least two managers or the signature of any person to whom a signatory power shall be delegated in accordance with article 9.2. and 9.3. of these Articles.

##### **Art. 11. Manager's liability.**

11.1. A manager assumes, by reason of his mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company, provided such commitment complies with the Company Law and the Articles.

## V. Shareholding

### Art. 12. Voting Rights.

12.1. Each share entitles its holder to one vote.

12.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of shares he owns.

### Art. 13. Powers.

13.1. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, assumes all the powers conferred to the general meeting of shareholders by the Company Law or these Articles.

13.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide that the financial statements and operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, who do not need to be shareholders. They must appoint one or several statutory auditors if there is more than 25 (twenty-five) shareholders in the Company. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall fix their remuneration and term of their mandate.

### Art. 14. Decisions of the sole shareholder.

14.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.

14.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

### Art. 15. Decisions of the general meeting of shareholders.

15.1. Collective decisions of the shareholders may be taken either by holding a general meeting of shareholders or by written resolutions, if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25). In such event, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing. Each shareholder's signature may appear on a single or several counterpart(s), in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

15.2. The decisions of the general meeting of shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by a majority of shareholders owning more than half of the share capital. However, an amendment to the Articles requires the approval of a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

## VI. Financial year, Annual accounts, Allocation of profits

### Art. 16. Financial year.

16.1. The Company's financial year begins on the first day of October of each year and ends on the thirtieth day of September of the following year.

### Art. 17. Annual accounts.

17.1. Each year, with reference to the end of the Company's financial year, the Company's accounts are drawn up, and the sole manager or the board of managers, as the case may be, shall prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities. The inventory and the accounts shall be available for inspection by each shareholder at the Company's registered office.

### Art. 18. Allocation of profits.

18.1. The net profit of the Company is equal to the gross profit as stated in the annual accounts less the general expenses, amortization and expenses.

18.2. Each year, an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital. Whenever the statutory reserve falls below this ten per cent threshold, the yearly allocation shall become compulsory again until this ten per cent statutory reserve has been restored.

18.3. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company by a decision of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

18.4. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions set forth by the Company Law.

## VII. Dissolution, Liquidation

### Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or several liquidators who do not need to be shareholders, appointed by a decision of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

19.2. The liquidation proceeds may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

### VIII. General Provisions

**Art. 20.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Company Law.”

#### *Costs*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing party, represented as stated above, this deed is worded in English followed by a German translation. On request of the appearing party, represented as stated above, and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the representative of the appearing party, known to the notary by first and surname, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the german version**

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am einunddreißigsten August.

Vor dem Notar Maître Martine SCHAEFFER, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

RX HEALTHCARE IMMOBILIEN S.A R.L., eine société à responsabilité limitée, mit Gesellschaftssitz in 48, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg und eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 141.323,

hier vertreten durch Herr Sylvain KIRSCH, Direktor, beruflich ansässig in Luxemburg, durch eine in Luxemburg am 28. August 2015 erteilte Vollmacht.

Welche Vollmacht, nachdem es durch den oben benannten Vertreter und den unterzeichnenden Notar „ne varietur“ unterzeichnet wurde, mit dieser Urkunde verbunden bleiben soll, um zusammen registriert zu werden.

Die oben benannte Partei, vertreten wie oben erwähnt, ersucht den unterzeichnenden Notar folgendes zu beurkunden:

EVEN RX ZEHN S.à r.l., eine société à responsabilité limitée, mit Gesellschaftssitz in 48, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg und eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 176.201 (die „Gesellschaft“) wurde gemäß notarieller Urkunde von Notar Léonie GRETHEN, Notar mit Amtssitz in Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, am 7. September 2011 gegründet, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2653 vom 2. November 2011. Die Statuten der Gesellschaft wurden seit der Gründung nicht abgeändert.

Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

#### *Tagesordnung*

1. Abänderung des Gesellschaftszwecks der Gesellschaft und entsprechende Abänderung von Artikel 4 der Satzung der Gesellschaft mit folgendem Wortlaut:

„ **4.1.** Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligungen an luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften in jeglicher Weise, der Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder auf sonstige Art und Weise sowie die Übertragung durch Veräußerung, Tausch oder anderweitig von Aktien, Obligationen, Schuldverschreibungen, Anleihen und anderen Wertpapieren sowie der Besitz, die Verwaltung und die Entwicklung des Portfolios. Die Gesellschaft kann außerdem Anteile an Kommanditgesellschaften halten.

**4.2.** Der Zweck der Gesellschaft beinhaltet insbesondere den Erwerb, den Besitz, die Entwicklung, die Veräußerung, die Verwaltung und/oder die Vermietung von unbeweglichem Eigentum im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland sowie alle Tätigkeiten im Zusammenhang mit diesem unbeweglichen Eigentum, einschließlich der direkte oder indirekte Besitz von Aktienkapital luxemburgischer oder ausländischer Gesellschaften, deren Hauptzweck der Erwerb, die Entwicklung, die Veräußerung, die Verwaltung und/oder die Vermietung von unbeweglichem Eigentum ist.

**4.3.** Die Gesellschaft kann hierzu insbesondere:

- Geldmittel in jeglicher Form aufnehmen oder Bankkreditlinien abschließen und Geldmittel durch, einschließlich, aber nicht beschränkt auf, die Ausgabe von Schuldverschreibungen, Anleihen, Schuldscheindarlehen, Garantien und anderen Schuldsinstrumenten und Schuldtiteln, wandelbar oder nicht, oder den Gebrauch von derivativen Finanzinstrumenten oder anderweitig, mit Ausnahme von öffentlichen Kaufangeboten, aufbringen;

- jegliche Art von Kreditderivatverträgen eingehen, wie z.B., jedoch nicht beschränkt auf, Swapverträge gemäß welcher die Gesellschaft eine Kreditbesicherung für eine Swapgegenpartei stellen oder von ihr erhalten kann;

- zugunsten ihrer Tochtergesellschaften, Zweigniederlassungen oder andere Unternehmen derselben Gruppe leisten (nachstehend „Tochtergesellschaften“), Unterstützung durch Darlehen, Bürgschaften, Garantien oder auf andere Weise leisten oder Schuldverschreibungen welche von einer Luxemburgischen oder ausländischen Tochtergesellschaft ausgegeben worden sind, mit oder ohne Sicherheit, zeichnen oder erwerben; (ii) jegliche Sicherheit, Verpfändung oder andere Art der Sicherheit beibringen, sei es durch persönliche Bürgschaft oder Hypothek oder durch eine teilweise oder vollständige

Belastung der Gesellschaft oder ihres (gegenwärtigen oder zukünftigen) Vermögens oder durch jegliche Art und Weise, zur Erfüllung von Verträgen und ihrer Verpflichtungen sowie der der Tochtergesellschaften, im Rahmen der geltenden Gesetze; und

- Verträge abschließen, einschließlich, aber nicht beschränkt auf, Personenvereinigungsverträge, Übernahmeverträge, Marketingverträge, Verwaltungsverträge, Beraterverträge und andere Dienstleistungsverträge, Veräußerungsverträge, Zins- oder Währungstauschvereinbarungen oder andere derivative Finanzvereinbarungen welche im Rahmen des Gesellschaftszwecks sind;

wobei die Gesellschaft keine Geschäfte abwickeln darf, welche eine Geschäftstätigkeit darstellt oder wodurch die Gesellschaft Tätigkeiten abwickeln würde, welche als reglementierte Tätigkeit des Finanzsektors angesehen würde.

**4.4.** Die Gesellschaft kann außerdem als Komplementär oder Kommanditär mit unbeschränkter oder beschränkter Haftung für sämtliche Schulden und Verpflichtungen von Kommanditgesellschaft oder ähnlichen Unternehmensformen eintreten.

**4.5.** Die Gesellschaft kann jegliche kommerzielle, industrielle oder finanzielle Tätigkeit durchführen, die sie für die Erfüllung oder Entwicklung ihrer Zwecke als sachdienlich betrachtet.“; und

2. Neuformulierung der Satzung der Gesellschaft um die französische Übersetzung der Satzung durch eine deutsche Übersetzung zu ersetzen.

Der Alleingesellschafter hat die folgenden Beschlüsse gefasst:

#### *Erster Beschluss*

Der Alleingesellschafter beschließt den Gesellschaftszweck der Gesellschaft und den damit zusammenhängenden Artikel 4 abzuändern, mit folgendem Wortlaut:

„**4.1.** Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligungen an luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften in jeglicher Weise, der Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder auf sonstige Art und Weise sowie die Übertragung durch Veräußerung, Tausch oder anderweitig von Aktien, Obligationen, Schuldverschreibungen, Anleihen und anderen Wertpapieren sowie der Besitz, die Verwaltung und die Entwicklung des Portfolios. Die Gesellschaft kann außerdem Anteile an Kommanditgesellschaften halten.

**4.2.** Der Zweck der Gesellschaft beinhaltet insbesondere den Erwerb, den Besitz, die Entwicklung, die Veräußerung, die Verwaltung und/oder die Vermietung von unbeweglichem Eigentum im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland sowie alle Tätigkeiten im Zusammenhang mit diesem unbeweglichen Eigentum, einschließlich der direkte oder indirekte Besitz von Aktienkapital luxemburgischer oder ausländischer Gesellschaften, deren Hauptzweck der Erwerb, die Entwicklung, die Veräußerung, die Verwaltung und/oder die Vermietung von unbeweglichem Eigentum ist.

**4.3.** Die Gesellschaft kann hierzu insbesondere:

- Geldmittel in jeglicher Form aufnehmen oder Bankkreditlinien abschließen und Geldmittel durch, einschließlich, aber nicht beschränkt auf, die Ausgabe von Schuldverschreibungen, Anleihen, Schuldscheindarlehen, Garantien und anderen Schuldinstrumenten und Schuldtiteln, wandelbar oder nicht, oder den Gebrauch von derivativen Finanzinstrumenten oder anderweitig, mit Ausnahme von öffentlichen Kaufangeboten, aufbringen;

- jegliche Art von Kreditderivatverträgen eingehen, wie z.B., jedoch nicht beschränkt auf, Swapverträge gemäß welcher die Gesellschaft eine Kreditbesicherung für eine Swapgegenpartei stellen oder von ihr erhalten kann;

- zugunsten ihrer Tochtergesellschaften, Zweigniederlassungen oder andere Unternehmen derselben Gruppe leisten (nachstehend „Tochtergesellschaften“), Unterstützung durch Darlehen, Bürgschaften, Garantien oder auf andere Weise leisten oder Schuldverschreibungen welche von einer Luxemburgischen oder ausländischen Tochtergesellschaft ausgegeben worden sind, mit oder ohne Sicherheit, zeichnen oder erwerben; (ii) jegliche Sicherheit, Verpfändung oder andere Art der Sicherheit beibringen, sei es durch persönliche Bürgschaft oder Hypothek oder durch eine teilweise oder vollständige Belastung der Gesellschaft oder ihres (gegenwärtigen oder zukünftigen) Vermögens oder durch jegliche Art und Weise, zur Erfüllung von Verträgen und ihrer Verpflichtungen sowie der der Tochtergesellschaften, im Rahmen der geltenden Gesetze; und

- Verträge abschließen, einschließlich, aber nicht beschränkt auf, Personenvereinigungsverträge, Übernahmeverträge, Marketingverträge, Verwaltungsverträge, Beraterverträge und andere Dienstleistungsverträge, Veräußerungsverträge, Zins- oder Währungstauschvereinbarungen oder andere derivative Finanzvereinbarungen welche im Rahmen des Gesellschaftszwecks sind;

wobei die Gesellschaft keine Geschäfte abwickeln darf, welche eine Geschäftstätigkeit darstellt oder wodurch die Gesellschaft Tätigkeiten abwickeln würde, welche als reglementierte Tätigkeit des Finanzsektors angesehen würde.

**4.4.** Die Gesellschaft kann außerdem als Komplementär oder Kommanditär mit unbeschränkter oder beschränkter Haftung für sämtliche Schulden und Verpflichtungen von Kommanditgesellschaft oder ähnlichen Unternehmensformen eintreten.

**4.5.** Die Gesellschaft kann jegliche kommerzielle, industrielle oder finanzielle Tätigkeit durchführen, die sie für die Erfüllung oder Entwicklung ihrer Zwecke als sachdienlich betrachtet.“



## Zweiter Beschluss

Der Alleingesellschafter beschließt, die Satzung der Gesellschaft neu zu formulieren, um dem Vorstehenden Rechnung zu tragen und die deutsche Übersetzung der Satzung der Gesellschaft entsprechend einzuführen. Die Satzung der Gesellschaft wird künftig wie folgt lauten:

### **„I. Rechtsform, Bezeichnung, Dauer, Eingetragener Geschäftssitz**

#### **Art. 1. Rechtsform und Bezeichnung.**

1.1. Es besteht hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) unter der Bezeichnung EVEN RX ZEHN S.à r.l., gemäß dem Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner jeweils geltenden Fassung (nachstehend das „Gesetz“) sowie der vorliegenden Satzung (nachstehend die „Satzung“).

#### **Art. 2. Dauer.**

2.1. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet.

#### **Art. 3. Sitz der Gesellschaft Gesellschaftssitz.**

3.1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt.

3.2. Er kann innerhalb der Gemeinde durch einen Beschluss des alleinigen Geschäftsführers oder des Geschäftsführerrats verlegt werden.

3.3. Durch einen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch Beschluss einer außerordentlichen Generalversammlung, vorbehaltlich des Quorums und der Mehrheitserfordernisse zur Änderung der Satzung, kann der Sitz der Gesellschaft an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

3.4. Zweigniederlassungen oder sonstige Geschäftsstellen der Gesellschaft können durch Beschluss des alleinigen Geschäftsführers oder der Geschäftsführerrats im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland errichtet werden.

### **II. Gesellschaftszweck**

#### **Art. 4. Gesellschaftszweck.**

4.1. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligungen an luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften in jeglicher Weise, der Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder auf sonstige Art und Weise sowie die Übertragung durch Veräußerung, Tausch oder anderweitig von Aktien, Obligationen, Schuldverschreibungen, Anleihen und anderen Wertpapieren sowie der Besitz, die Verwaltung und die Entwicklung des Portfolios. Die Gesellschaft kann außerdem Anteile an Kommanditgesellschaften halten.

4.2. Der Zweck der Gesellschaft beinhaltet insbesondere den Erwerb, den Besitz, die Entwicklung, die Veräußerung, die Verwaltung und/oder die Vermietung von unbeweglichem Eigentum im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland sowie alle Tätigkeiten im Zusammenhang mit diesem unbeweglichen Eigentum, einschließlich der direkte oder indirekte Besitz von Aktienkapital luxemburgischer oder ausländischer Gesellschaften, deren Hauptzweck der Erwerb, die Entwicklung, die Veräußerung, die Verwaltung und/oder die Vermietung von unbeweglichem Eigentum ist.

4.3. Die Gesellschaft kann hierzu insbesondere:

- Geldmittel in jeglicher Form aufnehmen oder Bankkreditlinien abschließen und Geldmittel durch, einschließlich, aber nicht beschränkt auf, die Ausgabe von Schuldverschreibungen, Anleihen, Schuldscheindarlehen, Garantien und anderen Schuldinstrumenten und Schuldtiteln, wandelbar oder nicht, oder den Gebrauch von derivativen Finanzinstrumenten oder anderweitig, mit Ausnahme von öffentlichen Kaufangeboten, aufbringen;

- jegliche Art von Kreditderivatverträgen eingehen, wie z.B., jedoch nicht beschränkt auf, Swapverträge gemäß welcher die Gesellschaft eine Kreditbesicherung für eine Swapgegenpartei stellen oder von ihr erhalten kann;

- zugunsten ihrer Tochtergesellschaften, Zweigniederlassungen oder andere Unternehmen derselben Gruppe leisten (nachstehend „Tochtergesellschaften“), Unterstützung durch Darlehen, Bürgschaften, Garantien oder auf andere Weise leisten oder Schuldverschreibungen welche von einer Luxemburgischen oder ausländischen Tochtergesellschaft ausgegeben worden sind, mit oder ohne Sicherheit, zeichnen oder erwerben; (ii) jegliche Sicherheit, Verpfändung oder andere Art der Sicherheit beibringen, sei es durch persönliche Bürgschaft oder Hypothek oder durch eine teilweise oder vollständige Belastung der Gesellschaft oder ihres (gegenwärtigen oder zukünftigen) Vermögens oder durch jegliche Art und Weise, zur Erfüllung von Verträgen und ihrer Verpflichtungen sowie der der Tochtergesellschaften, im Rahmen der geltenden Gesetze; und

- Verträge abschließen, einschließlich, aber nicht beschränkt auf, Personenvereinigungsverträge, Übernahmeverträge, Marketingverträge, Verwaltungsverträge, Beraterverträge und andere Dienstleistungsverträge, Veräußerungsverträge, Zins- oder Währungstauschvereinbarungen oder andere derivative Finanzvereinbarungen welche im Rahmen des Gesellschaftszwecks sind;

wobei die Gesellschaft keine Geschäfte abwickeln darf, welche eine Geschäftstätigkeit darstellt oder wodurch die Gesellschaft Tätigkeiten abwickeln würde, welche als reglementierte Tätigkeit des Finanzsektors angesehen würde.

4.4. Die Gesellschaft kann außerdem als Komplementär oder Kommanditär mit unbeschränkter oder beschränkter Haftung für sämtliche Schulden und Verpflichtungen von Kommanditgesellschaft oder ähnlichen Unternehmensformen eintreten.

4.5. Die Gesellschaft kann jegliche kommerzielle, industrielle oder finanzielle Tätigkeit durchführen, die sie für die Erfüllung oder Entwicklung ihrer Zwecke als sachdienlich betrachtet.

### III. Stammkapital und Anteile

#### Art. 5. Stammkapital.

5.1. Das Stammkapital der Gesellschaft ist auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) festgesetzt, geteilt in zwölftausendfünfhundert (12.500) vollständig eingezahlte Anteile zu je einem Euro (EUR 1,-).

5.2. Das Stammkapital kann durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch Beschluss der Gesellschafterversammlung jederzeit erhöht oder reduziert werden; Gesellschafterbeschlüsse dieser Art sind in der Weise zu verabschieden, die für Beschlüsse über Änderungen der Satzung erforderlich ist.

5.3. Die Gesellschaft kann ihre eigenen Anteile im Rahmen des geltenden Gesetzes zurückkaufen.

#### Art. 6. Anteile.

6.1. Anteile werden ausschließlich als Namensanteile ausgegeben und werden, gemäß dem Gesetz, in einem Gesellschafterregister eingetragen. Das Eigentum der Anteile wird durch die Eintragung im Gesellschafterregister bestätigt.

6.2. Die Gesellschaft erkennt nur einen Berechtigten pro Anteil an. Mitinhaber müssen gegenüber der Gesellschaft eine einzige Person als ihren Vertreter benennen.

6.3. Die Gesellschaft kann aus mehreren Gesellschaftern bestehen. Das Bestehen der Gesellschaft bleibt unberührt vom Tode, der Insolvenz oder des Bankrottes des alleinigen Gesellschafters oder irgendeines Gesellschafters.

6.4. Jedem Anteil entspricht ein im Verhältnis zu der Gesamtzahl der Anteile stehendes Anrecht auf die Aktiva und die Gewinne der Gesellschaft.

6.5. Anteile sind unter Gesellschaftern frei übertragbar. Anteilsübertragungen sind durch notarielle oder private Urkunden zu protokollieren. Gegenüber der Gesellschaft oder Dritten sind Übertragungen erst dann bestandskräftig, wenn sie der Gesellschaft angezeigt oder von ihr gemäß den Bestimmungen des Art. 1690 des Code Civil (Bürgerliches Gesetzbuch) von Luxemburg angenommen worden sind.

6.6. Geschäftsanteile dürfen unter Lebenden nicht an andere Personen als an Gesellschafter übertragen werden, es sei denn, die Gesellschafterversammlung stimmt einem derartigen Vorgang mit mindestens einer Dreiviertelmehrheit des Stammkapitals der Gesellschaft zu.

6.7. Im Todesfall unterliegt die Übertragung der Anteile von verstorbenen Gesellschaftern an Nicht-Gesellschafter, der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung mit einer Dreiviertelmehrheit des Stammkapitals. Diese Genehmigung ist allerdings nicht erforderlich, wenn die Geschäftsanteile an die Eltern, die Nachkommen oder den überlebenden Ehepartner eines verstorbenen Gesellschafters übertragen werden.

### IV. Geschäftsführung

#### Art. 7. Geschäftsführung.

7.1. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführer(n) geleitet, welcher/welche vom alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung bestellt wird/werden. Die Gesellschafterversammlung legt auch dessen/deren Amtszeit fest. Ein Geschäftsführer muss nicht unbedingt Gesellschafter sein.

7.2. Ein Geschäftsführer kann jederzeit auch ohne Angabe von Gründen durch einen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung abberufen werden.

#### Art. 8. Beschlüsse der Geschäftsführer.

8.1. Wurden mehrere Geschäftsführer bestellt, bilden sie zusammen den Geschäftsführerrat.

8.2. Der Geschäftsführerrat tritt so oft zusammen, wie es die Angelegenheiten der Gesellschaft es erfordern oder auf Einberufung eines Geschäftsführers an dem Ort, wie es die Ladung vorsieht. Alle Sitzungen des Geschäftsführerrats finden im Großherzogtum Luxemburg statt.

8.3. Der Geschäftsführerrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden. Er kann außerdem einen Schriftführer bestellen, der nicht unbedingt Geschäftsführer sein muss und der für die Führung der Protokolle der Sitzungen des Geschäftsführerrats verantwortlich ist. Der Vorsitzende hält den Vorsitz sämtlicher Sitzungen des Geschäftsführerrats, und im Falle seiner Abwesenheit kann der Geschäftsführerrat, durch Mehrheit der Stimmen, einen anderen Geschäftsführer als Vorsitzenden pro tempore bestellen.

8.4. Jede Sitzung muss mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor dem vorgesehenen Datum schriftlich gegenüber jedem Geschäftsführer einberufen werden, außer im Falle der Dringlichkeit, wobei die Art und Umstände der Dringlichkeit aufgeführt werden müssen.

8.5. Wenn alle Geschäftsführer in der Sitzung anwesend oder vertreten sind und erklären, dass die Tagesordnung ihnen bekannt ist, kann auf die Einberufung verzichtet werden. Es kann auf die Einberufung durch eine schriftliche Einverständniserklärung jedes Mitglieds des Geschäftsführerrats verzichtet werden. Diese Einverständniserklärung wird in Urschrift, per Fax oder Email (ohne elektronische Unterschrift) oder über ein anderes Kommunikationsmittel abgegeben. Wird eine Sitzung des Geschäftsführerrates zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten, die vorher in einem Beschluss des Geschäftsführerrates festgelegt wurden, ist eine gesonderte Einberufung entbehrlich.

8.6. Jeder Geschäftsführer kann sich vertreten lassen, indem er per Brief, Fax oder E-Mail (ohne elektronische Unterschrift) einen anderen Geschäftsführer zu seinem Vertreter bestellt.

8.7. Jeder Geschäftsführer kann an einer Sitzung per Telefonkonferenz, Videokonferenz oder durch jedes andere ähnliche Kommunikationsmittel teilnehmen, unter der Bedingung, dass die an der Sitzung teilnehmenden Geschäftsführer sich miteinander verständigen können. Ein Geschäftsführer, der an einer Sitzung des Geschäftsführerrates per Telefon- oder Videokonferenz, oder über jedes andere, ähnliche Kommunikationsmittel teilnimmt, gilt als persönlich erschienen.

8.8. Beschlüsse können nur gefasst werden und der Geschäftsführerrat ist nur dann handlungsfähig, wenn mindestens die Mehrheit der Geschäftsführer anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Geschäftsführerrates werden mit der Mehrheit der abgegebenen Stimmen der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

8.9. Die Beschlüsse jeder Sitzung des Geschäftsführerrates werden von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Kopien oder Auszüge dieser Beschlüsse, welche bei Gerichtsverfahren oder sonstigen Anlässen vorgelegt werden können, sind von zwei Geschäftsführern zu unterzeichnen.

8.10. Beschlüsse des Geschäftsführerrates können auch auf schriftlichem Wege wirksam gefasst werden wenn sie von allen Mitgliedern des Verwaltungsrates unterzeichnet werden. Derartige Unterschriften können auf einer oder mehreren Ausführungen in Urschrift oder als Kopie per Fax, Email oder durch ähnliche Kommunikationsmittel erscheinen.

#### **Art. 9. Befugnisse des alleinigen Geschäftsführers/des Geschäftsführerrats.**

9.1. Sämtliche Befugnisse, welche nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder durch vorliegende Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, können durch den alleinigen Geschäftsführer / den Geschäftsführerrat getroffen werden. Der alleinige Geschäftsführer/ der Geschäftsführerrat verfügt über die umfassende Befugnis, alle Verfügungs- und Verwaltungshandlungen im Rahmen des Gesellschaftszweckes auszuüben.

9.2. Der alleinige Geschäftsführer / der Geschäftsführerrat kann einer oder mehreren Personen, welche nicht unbedingt Geschäftsführer der Gesellschaft sein müssen, seine Befugnis zur Ausführung der täglichen Geschäfte der Gesellschaft übertragen.

9.3. Ferner kann der alleinige Verwalter/ der Verwaltungsrat Vollmachten für einzelne Geschäftsbereiche und Sondervollmachten über einen begrenzten Zeitraum für Einzelgeschäfte an Dritte erteilen.

#### **Art. 10. Vertretung.**

10.1. Unter allen Umständen ist die Gesellschaft gegenüber Dritten durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers, oder durch die gemeinsame Unterschrift zweier Geschäftsführer oder der Unterschrift der, gemäß Artikel 9.2 und 9.3 mit der Zeichnungsbefugnis ausgestatteten Person, verbindlich.

#### **Art. 11. Haftung der Geschäftsführer.**

11.1. Die Geschäftsführer haften nicht persönlich für im Rahmen ihrer Funktion ordnungsgemäß im Namen der Gesellschaft eingegangene Verbindlichkeiten, vorausgesetzt, die Verbindlichkeit entspricht dem Gesetz und der Satzung.

### **V. Eigentum der Anteile**

#### **Art. 12. Stimmrechte.**

12.1. Jeder Anteil verleiht seinem Eigentümer eine Stimme.

12.2. Jeder Gesellschafter kann unabhängig von der Anzahl der von ihm gehaltenen Anteile an Gesellschafterversammlungen teilnehmen.

#### **Art. 13. Befugnisse.**

13.1. Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung ist mit sämtlichen Vollmachten und Befugnissen ausgestattet, die gemäß dem Gesetz oder vorliegender Satzung an die Gesellschafterversammlung übertragen wurden.

13.2. Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung kann/können beschließen, dass die Abschlüsse und Tätigkeiten der Gesellschaft unter Aufsicht eines oder mehrerer zugelassener Wirtschaftsprüfer erstellt werden, welcher/welche nicht unbedingt Gesellschafter sein muss/müssen. Soweit die Gesellschaft mehr als 25 (fünfundzwanzig) Gesellschafter zählt, sind ein oder mehrere zugelassene Wirtschaftsprüfer zu bestellen. Honorar und Laufzeit des Mandats für jene Wirtschaftsprüfer werden von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung festgelegt.

#### **Art. 14. Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters.**

14.1. Die Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters werden entweder schriftlich gefasst oder in einem Protokoll niedergelegt.

14.2. Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter werden entweder schriftlich abgefasst oder in einem Protokoll schriftlich niedergelegt, mit Ausnahme der Verträge die sich auf übliche Geschäftstätigkeiten der Gesellschaft beziehen, die unter üblichen Marktbedingungen abgeschlossen werden.

#### **Art. 15. Beschlüsse der Gesellschafterversammlung.**

15.1. Gemeinschaftliche Beschlüsse der Gesellschafter können entweder im Verlauf einer Gesellschafterversammlung oder schriftlich gefasst werden, soweit die Gesellschaft nicht mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschafter zählt. In diesem

Fall erhält jeder Gesellschafter den genauen Wortlaut der jeweils zu verabschiedenden Beschlüsse oder Entscheidungen und gibt seine Stimme schriftlich ab. Die jeweiligen Unterschriften der Gesellschafter können auf einer oder auf mehreren Ausfertigungen im Original oder in Form von Kopien per Fax, Email oder anderer Kommunikationsmittel erscheinen.

15.2. Beschlüsse der Gesellschafterversammlung sind nur dann gültig, wenn sie von der Mehrheit der Gesellschafter angenommen werden, welche mehr als die Hälfte des Stammkapitals hält. Änderungen des Gesellschaftsvertrags bedürfen allerdings der Zustimmung einer Dreiviertelmehrheit des Stammkapitals.

## VI. Geschäftsjahr, Jahresabschlüsse, Ergebniszuweisungen

**Art. 16. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Oktober eines jeden Jahres und endet am 30. September des darauffolgenden Jahres.

**Art. 17. Jahresabschlüsse.** Zum Ende eines jeweiligen Geschäftsjahres werden die Abschlussunterlagen der Gesellschaft erstellt; in diesem Zusammenhang müssen der alleinige Geschäftsführer oder der Geschäftsführerrat eine Bestandsaufnahme vornehmen, in welcher der Wert der Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft festgelegt wird. Die Bestandsaufnahme und die Abschlussunterlagen stehen jedem Gesellschafter am Sitz der Gesellschaft zur Einsichtnahme zur Verfügung.

### Art. 18. Gewinnverteilung.

18.1. Der Nettogewinn der Gesellschaft entspricht dem in den Jahresabschlussunterlagen ausgewiesenen Bruttogewinn abzüglich Gemeinkosten, Abschreibungen und Aufwendungen.

18.2. In jedem Jahr ist ein Betrag in Höhe von fünf Prozent (5%) des Nettogewinns der Gesellschaft solange einer gesetzlichen Rücklage zuzuweisen, solange die Rücklage sich auf zehn Prozent (10%) des Stammkapitals der Gesellschaft beläuft. Sobald die gesetzliche Rücklage unter diese 10%-Schwelle fällt, wird die jährliche Rücklage wieder zwingend bis zu dem Zeitpunkt an dem eine gesetzliche Rücklage von 10% erreicht worden ist.

18.3. Der dann verbleibende Betrag des Nettogewinns kann gemäß Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung im Verhältnis zu den jeweils gehaltenen Anteilen an den/die Gesellschafter ausgeschüttet werden.

18.4. Zwischendividenden können, in Übereinstimmung mit den Bedingungen des Gesetzes an den/die Gesellschafter ausschüttet werden.

## VII. Auflösung, Liquidation

### Art. 19. Auflösung - Liquidation.

19.1. Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft ist die Abwicklung von einem oder mehreren Liquidatoren vorzunehmen, welcher/welche nicht notwendigerweise Gesellschafter sein muss/müssen und durch Beschluss der Gesellschafterversammlung zu bestellen ist/sind, wobei die Gesellschafterversammlung auch dessen/deren Befugnisse und Honorare festlegt. Soweit keine anderweitigen Regelungen getroffen werden, stehen den Liquidatoren die weitest gehenden Befugnisse für die Verwertung der Vermögenswerte und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft zu.

19.2. Die Liquidationserlöse können im Verhältnis zu den jeweils gehaltenen Anteilen an der Gesellschaft an den/die Gesellschafter ausgeschüttet werden.

## VIII. Allgemeine Bestimmungen

**Art. 20.** Für sämtliche Angelegenheiten, die in diesem Gesellschaftsvertrag nicht geregelt sind, gilt das Gesetz.“

### *Ausgaben*

Die Kosten, Ausgaben, Entschädigungen oder ähnliche Gebühren in jeglicher Form, welche von der Gesellschaft als Ergebnis der vorliegenden Urkunde zu tragen sind, werden auf ungefähr eintausendachthundert Euro (EUR 1.800,-) geschätzt.

Die unterzeichnende Notarin, welche die englische Sprache spricht und versteht, bestätigt hiermit, dass auf Anweisung der auftretenden Partei die vorliegende Satzung in englischer Sprache gefolgt von einer deutschen Übersetzung verfasst ist, und dass auf Hinweis der auftretenden Partei im Falle von inhaltlichen Unterschieden zwischen den sprachlichen Versionen, die englische Version entscheidend sein soll.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxembourg, Datum wie am Anfang dieser Urkunde erwähnt.

Nachdem diese Urkunde dem Vertreter der auftretenden Partei, welche der unterzeichneten Notarin durch Name, Nachname, Familienstand und Anschrift bekannt sind, vorgelesen wurde, hat er zusammen mit der Notarin diese Urkunde unterzeichnet.

Signé: S. Kirsch et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 1<sup>er</sup> septembre 2015. 2LAC/2015/19631. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148307/610.

(150162768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Invict Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5852 Hesperange, 6, rue d'Itzig.

R.C.S. Luxembourg B 169.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148418/9.

(150162532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Jos et Danièle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9252 Diekirch, 24, rue du Kockelberg.

R.C.S. Luxembourg B 103.184.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148425/9.

(150162164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**China Three Gorges (Europe) S.A., Société Anonyme,  
(anc. CWEI (Europe) S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 164.928.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eight day of August.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, acting in place of his colleague prevented Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which will remain the depositary of the present deed,

THERE APPEARED:

China Three Gorges (Hong Kong) Company Limited, a company limited by shares organised under the laws of Hong Kong, before named CWEI (Hong Kong) Company Limited, having its registered office at 15/F, The Cameron, 33 Cameron Road, Tsim Sha Tsui, Hong Kong, registered with the Companies Registry under number 1667510,

represented by Mr Riccardo INCANI, employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given on 14 August 2015.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary shall stay attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Who declared and requested the notary to state:

1) That China Three Gorges (Hong Kong) Company Limited, prenamed, is the sole shareholder of CWEI (Europe) S.A., a public limited liability company (société anonyme) with registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164.928 incorporated under the name of "China Three Gorges International (Europe) S.A.", by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette on 29 November 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 25 of 4 January 2012. The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of Maître Cosita DELVAUX; notary then residing in Redange-sur-Attert, on 20 December 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 432 of 17 February 2014.

2) After this had been set forth, the above named shareholder representing the whole corporate capital, has decided to hold an extraordinary general meeting and to take the following resolutions in conformity with the agenda of the meeting:

*First resolution*

The sole shareholder decides to change the name of the Company into "China Three Gorges (Europe) S.A."



### *Second resolution*

The sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

“ **Art. 2. Name.** The company's name is “China Three Gorges (Europe) S.A.”

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 1,400 There being no further business before the meeting, the same was adjourned thereupon.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, known to the undersigned notary, by name, Christian name, civil status and residence, the said representative of the appearing party signed together with the notary, the present deed.

#### **Follows the french version**

L'an deux mille quinze, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de sa consœur empêchée, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, laquelle restera dépositaire de la présente minute,

#### **A COMPARU:**

China Three Gorges (Hong Kong) Company Limited, une société anonyme, constituée selon les lois de Hong Kong, dénommée précédemment CWEI (Hong Kong) Company Limited, ayant son siège social au 15/F, The Cameron, 33 Cameron Road, Tsim Sha Tsui, Hong Kong et inscrite auprès du Companies Registry sous le numéro 1667510,

représentée par Monsieur Riccardo INCANI, employé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 août 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a déclaré et requis le notaire d'acter:

1) Que China Three Gorges (Hong Kong) Company Limited, prénommée, est l'actionnaire unique de CWEI (Europe) S.A., une société anonyme ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.928, constituée sous la dénomination de “China Three Gorges International (Europe) S.A.” suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 25 du 4 janvier 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Cosita DELVAUX, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert, le 20 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 432 du 17 février 2014.

2) Ceci ayant été exposé, l'actionnaire unique prémentionné représentant l'intégralité du capital social, a décidé de constituer une assemblée générale extraordinaire et de prendre les résolutions suivantes, conformément à l'ordre du jour:

#### *Première résolution*

L'associée unique décide de changer le nom de la société en «China Three Gorges (Europe) S.A.».

#### *Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2. Dénomination.** La société prend la dénomination de «China Three Gorges (Europe) S.A.»

#### *Dépenses*

Les dépenses, frais, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent à EUR 1.400.

Rien d'autre étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante susmentionnée, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture de l'acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. INCANI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 31 août 2015. Relation: 1LAC/2015/27583. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 septembre 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015148943/94.

(150162958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2015.

---

**IPMC International Participation and Management Consultants S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg B 64.805.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 31 août 2015.*

*Premier résolution*

L'assemblée générale prend acte de la démission, intervenue ce jour, de la société AUDITSERV S.à r.l. de sa fonction de commissaire aux comptes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer au mandat de commissaire aux comptes la société COMSERV S.à r.l., établie et ayant son siège social 54, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> à L-2210 LUXEMBOURG, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 195.591, pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021.

Pour extrait conforme

FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015148420/19.

(150162228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Jago European Club II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Berlin 1 (European RE Club) S.à r.l.).**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 196.521.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 12 août 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

*Notaire*

Référence de publication: 2015148424/13.

(150162254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**K Automobile S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4994 Schouweiler, 113, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 161.593.

EXTRAIT

1. LUXREVISION S. à r. l. a démissionné de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

2. Madame Nadège JUSTE, a démissionnée de son poste d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 août 2015.

*Pour K Automobile S.A.*

Référence de publication: 2015148430/13.

(150162459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**JCI Capital SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.640.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration a pris la décision, par le biais d'une résolution circulaire datée du 20 juin 2014, de coopter Madame Natacha Daoust avec adresse professionnelle au 2, Rue d'Arlon, L-8399 Windhof, en tant qu'administrateur, en remplacement de monsieur Philippe Meloni, avec effet le 21 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 9 juillet 2014.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015148426/15.

(150162051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Jos Paysage Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4823 Rodange, 2, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 175.467.

—  
*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Jos Paysage S.à.r.l. tenue au siège de la Société en date du 1<sup>er</sup> septembre 2015*

Les associés sont présents.

Les gérants ont pris la décision suivante:

Les associés décident:

- de transférer le siège social de la société du 3, Route de Longwy L-4830 RODANGE au 2, Rue de l'Industrie L-4823 RODANGE

La décision a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

JOS PAYSAGE S.A.R.L.

M. VALLI Johann / M. HILBERT Andrea

*Gérant technique / Gérant administratif*

Référence de publication: 2015148428/19.

(150162400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Kohl Frères S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8537 Hostert, 1, rue de Folschette.

R.C.S. Luxembourg B 92.811.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Monsieur Alphonse KOHL

*Le gérant technique*

Référence de publication: 2015148445/11.

(150162187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**JP/LX BC Stereo V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.981.925,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 139.381.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148429/10.

(150162608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Kannerwelt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 73, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 168.160.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015148431/10.

(150162628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Kartesia Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.289.

—  
Lors du conseil de surveillance tenu en date du 30 juin 2015, les membres ont décidé de nommer Maximilien Dambax, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de membre du directoire, avec effet au 21 juillet 2015 et pour une période venant à échéance le 21 juillet 2021;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148432/12.

(150162309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.417.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148433/10.

(150162498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Krana Capital s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 153.996.

—  
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2015148447/12.

(150162298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.417.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148434/10.

(150162499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Kulczyk Silverstein Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.820.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 154.440.

EXTRAIT

En date du 30 juin 2015, les associés ont pris la résolution suivante:

- La démission de Travis Management S.à r.l., en tant que gérant de classe A de la Société, est acceptée avec effet au 30 juin 2015;

- Madame Zuzanna Zielinska-Rousseau, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouveau gérant de classe A de la société avec date d'effet au 30 juin et ce pour une durée indéterminée.

- Monsieur Igor Ismagilov, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de classe A de la société avec date d'effet au 30 juin et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148435/18.

(150162364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Kainsara Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4610 Nieder Korn, 25, rue de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 185.170.

Le Bilan abrégé au 18 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148436/10.

(150162389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Navichem-Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 112.661.

La résignation du gérant unique Monsieur Tadeüs Henri Maria Van Laak a été acceptée avec effet au 2 septembre 2015.

Est nommé comme gérant unique de la société: M. Henri Middel, né le 24 avril 1970, à Delfzijl, Pays-Bas, demeurant à 9, rue du Chemin de Fer, L-8057 Bertrange, avec effet au 2 septembre 2015 pour une durée indéterminée.

La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015148557/16.

(150162705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**KAM Credit Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 3.000.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 157.193.

—  
EXTRAIT

Timothy Cafilisch, né le 5 avril 1986 à Washington (États-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 67, Pall Mall, 3<sup>rd</sup> Floor, GB SW1Y 5ES, Londres, Royaume-Uni a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Mélanie Leist

Référence de publication: 2015148437/15.

(150162447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Privat Herbeth S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 55, allée de la Poudrerie.  
R.C.S. Luxembourg B 199.739.

—  
STATUTS

L'an deux mil quinze, le vingt-sept juillet.

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Alain LESBACHES, né le 12 mars 1954, à Bordeaux (France), demeurant à L-8086 Bertrange, 34, Am Wenkel
2. Monsieur Gilbert THIBO, né le 26 décembre 1953 à Luxembourg, demeurant à L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall,
3. Monsieur Bernard OLMEDO ORTEGA, né le 24 août 1958 à Jun/Granada (Espagne), demeurant à L-8150 Bridel, 14, rue de la Sapinière,
4. la société à responsabilité limitée CREA HAUS PROMOTION S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-8010 STRASSEN, 224, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 103.724, représentée par ses gérants actuellement en fonction, lesquels ont pouvoir d'engager la dite société par leur signature conjointe,
5. la société anonyme EMERGENCY S.A., établie et ayant son siège social à L-1899 Kockelscheuer, 55, allée de la Poudrerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 86.901, représentée par Monsieur Alain LESBACHES, préqualifié, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, et ayant pouvoir d'engager la société par sa seule signature en vertu des pouvoirs lui conférés suivant l'article 9 des statuts.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «PRIVAT HERBETH S.A.»

**Art. 2.** La société a pour objet la conception, la réalisation, l'achat, la vente, la mise en valeur et la location d'immeubles ainsi que la promotion de projets immobiliers.

La société pourra dans le cadre de son activité notamment consentir des hypothèques et autres privilèges ou se porter caution réelle d'engagement, y compris en faveur de tiers.

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société pourra également accorder des prêts, toute forme de garantie, ou de sûreté pour l'exécution de toute obligation de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout gérant ou autre mandataire ou agent de la Société ou d'une telle entité, ou assister une telle entité de toute autre manière.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de «PRIVAT HERBETH S.A.»



Le siège social est établi dans la commune de Roeser.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à 31.500,00 € (trente-et-un mille cinq cent Euros) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent quinze Euros (EUR 315,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

#### PROCEDURE DE CESSION ET DROIT DE PREEMPTION

Les ou l'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses/leurs actions doivent le notifier (l'"Avis de Cession") aux autres actionnaires, en indiquant le nombre d'actions dont la cession est demandée, ainsi que les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés. Les autres actionnaires auront un droit de préemption sur les actions dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre des actions possédées par chacun des actionnaires.

Le non-exercice, total ou partie, par un actionnaire accroît celui des autres actionnaires. En aucun cas, les actions ne seront fractionnées: si le nombre des actions à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des actions pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les actions en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres actionnaires par lettre recommandée endéans le mois qui suit l'Avis de Cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces actions sera déterminé d'un commun accord entre le(s) cédant(s) et le(s) cessionnaire(s). A défaut d'accord, une évaluation sur la valeur des actions sera délivrée par un expert-comptable qualifié désigné de commun accord par le(s) cédant(s) et le(s) cessionnaire(s).

Au cas où le(s) cédant(s) et le(s) cessionnaire(s) ne pourraient se mettre d'accord sur un expert-comptable qualifié, un expert indépendant sera nommé par le président du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, à la requête de l'actionnaire qui souhaite céder ses actions. L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Au cas où aucun actionnaire n'exercerait son droit de préemption, la Société pourra mais ne sera pas obligée de racheter les actions de l'actionnaire qui souhaite céder ses actions. Ce rachat aura lieu au plus tard un mois suivant la période fixée pour l'exercice du droit de préemption par les actionnaires. Le prix à payer pour le rachat de ces actions sera déterminé conformément à ce qui a été dit ci-avant.

Si les actions ne sont acquies ni par les actionnaires ni par la Société, elles seront cédées à la personne et au prix indiqués dans l'Avis de cession.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Cependant, si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la Société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Chaque référence contenue dans les présents statuts et faite au Conseil d'Administration est une référence à l'administrateur unique pour le cas où il n'existe qu'un seul actionnaire et aussi longtemps que la société ne dispose que d'un seul actionnaire.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 8.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de mai à 10 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Par ailleurs, et à cet égard, il est renvoyé aux dispositions des articles 46 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

**Art. 12.** L'assemblée générale des actionnaires à les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 13.** La société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant la dissolution et déterminant leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants ont déclaré souscrire les actions de la société ont été souscrits comme suit:

1. Monsieur Alain LESBACHES, né le 12 mars 1954, à Bordeaux (France), demeurant à L-8086 Bertrange, 34, Am Wenkel . . . . .	10 actions
2. Monsieur Gilbert THIBO, né le 26 décembre 1953 à Luxembourg, demeurant à L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall, . . . . .	10 actions
3. Monsieur Bernard OLMEDO ORTEGA, né le 24 août 1958 à Jun/Granada (Espagne), demeurant à L-8150 Bridel, 14, rue de la Sapinière, . . . . .	10 actions
4. la société à responsabilité limitée CREA HAUS PROMOTION S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-8010 STRASSEN, 224, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le	40 actions

numéro B 103.724, .....	
5. la société anonyme EMERGENCY S.A., établie et ayant son siège social à L-1899 Kockelscheuer, 55, allée de la Poudrerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 86.901, .....	30 actions
TOTAL: .....	100 actions

Les actions ont été libérées intégralement au moyen d'un apport en numéraire, de sorte que la somme de trente-et-un mille cinq cent euros (EUR 31.500,-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

#### *Déclaration en matière de blanchiment*

Le(s) associé(s) /actionnaires déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droite servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille euros (1.000,00.-€).

Toutefois, à l'égard du notaire instrumentant toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes reconnaissent être solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, honoraires et dépenses relatives aux présentes.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en Assemblée Générale Extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3):

Est nommé aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six (6) ans:

1. Monsieur Alain LESBACHES, né le 12 mars 1954, à Bordeaux (France), demeurant à L-8086 Bertrange, 34, Am Wenkel

2. Monsieur Gilbert THIBO, né le 26 décembre 1953 à Luxembourg, demeurant à L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall,

3. Monsieur Bernard OLMEDO ORTEGA, né le 24 août 1958 à Jun/Granada (Espagne), demeurant à L-8150 Bridel, 14, rue de la Sapinière,

La société est engagée en toutes circonstances y compris toutes opérations bancaires, par la signature conjointe de tous les administrateurs.

2) Le nombre des commissaires aux comptes est fixé à un (1).

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée six (6) ans se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2021:

Monsieur Salvatore MODUGNO, conseiller fiscal, né le 30 octobre 1959 à Polignano a Mare (Italie), demeurant professionnellement à L-4243 Esch-sur-Alzette, 170, rue Jean-Pierre Michels.

3) Le siège social est établi à L-1899 Kockelscheuer, 55, allée de la Poudrerie.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date en tête des présentes.

Le notaire instrumentant a encore rendu les comparants attentifs au fait que l'exercice d'une activité commerciale peut nécessiter une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, et qu'il y a lieu de se renseigner en ce sens auprès des autorités administratives compétentes avant de débiter l'activité de la société présentement constituée.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signés: A. LESBACHES, G. THIBO, B. OLMEIDO ORTEGA, K. REUTER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 30 juillet 2015. Relation: 2LAC/2015/17481. Reçu soixante-quinze euros 75.-

*Le Receveur (signé): MULLER.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Référence de publication: 2015149271/201.

(150163126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2015.

**Kam Credit Investors 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 3.000.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 157.043.

—  
EXTRAIT

Timothy Caflisch, né le 5 avril 1986 à Washington (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 67, Pall Mall, 3<sup>rd</sup> Floor, GB SW1Y 5ES, Londres, Royaume-Uni a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Mélanie Leist

Référence de publication: 2015148438/15.

(150162446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Karstuff Rudolf S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6450 Echternach, 15, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 100.242.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015148439/10.

(150162629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**KBC Group Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 30.328.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015148440/10.

(150162331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Microsoft Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 49.700,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 23-29, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 97.198.

*Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 10 avril 2015*

En date du 10 avril 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Philippe ROGGE de son mandat de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2014;

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Microsoft Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015148507/19.

(150162904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**KEDI Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 165.550.

—  
EXTRAIT

Timothy Cafilisch, né le 5 avril 1986 à Washington (États-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 67, Pall Mall, 3<sup>rd</sup> Floor, GB SW1Y 5ES, Londres, Royaume-Uni a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Mélanie Leist

Référence de publication: 2015148442/15.

(150162444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Kedi 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 165.614.

—  
EXTRAIT

Timothy Cafilisch, né le 5 avril 1986 à Washington (États-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 67, Pall Mall, 3<sup>rd</sup> Floor, GB SW1Y 5ES, Londres, Royaume-Uni a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Mélanie Leist

Référence de publication: 2015148443/15.

(150162445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**GMBT Consulting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 115A, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 199.735.

—  
STATUTS

L'an deux mil quinze, le vingt-et-un août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

## A COMPARU:

Monsieur Fabrice GIOMBETTI, salarié, né le 12 mai 1973 à Ougrée, Belgique, demeurant à 115A, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

**Art. 2.** La société a pour objet l'analyse et l'étude d'implantations de programmes, de logiciels et solutions informatiques, la gestion et l'organisation de centres informatiques. La gestion de projets, la consultation, l'importation, l'exportation,

l'achat et la vente de matériels informatiques, de systèmes, de programmes se rattachant directement ou indirectement au domaine informatique, les prestations de services, de conseils et plus généralement toutes opérations relatives au traitement de l'information, de sons, de textes, d'images et de médias.

La société a également pour objet le développement, l'achat, l'exploitation et la vente de tous droits intellectuels liés aux droits d'auteurs (informatiques, musicaux et littéraires), brevets d'inventions, marques de fabrique ou de commerce et noms de domaine.

La société a également pour objet la prise de participations financières dans toutes les sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille, Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou non à son objet dans les domaines administratifs.

La société a pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Dans l'exercice de toutes ses activités, la société pourra également par simple décision du ou des gérants établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à d'autres personnes physiques ou morales.

**Art. 3.** La Société est constituée sous la dénomination de GMBT Consulting S. à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Bertrange.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II. - Capital - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les associés existants ont en toute hypothèse un droit de préemption sur les parts à céder, respectivement un droit de souscription préférentiel en cas d'augmentation de capital.

En cas de cession en conformité avec les dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est calculé sur base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

### **Titre III. - Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant.

### **Titre IV. - Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au(x) gérant(s) sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au(x) gérant(s) seront prises en assemblée.



### Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartitions

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion d'un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

### Titre VI. - Dissolution

**Art. 12.** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

Les héritiers et créanciers du comparant ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition de scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

### Titre VII. - Dispositions générales

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date d'aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

#### *Souscription - libération*

Les parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) ont été souscrites comme suit:

Monsieur Fabrice GIOMBETTI, prénommé: .....	1.250 parts sociales
Total: .....	1.250 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

#### *Décisions de l'associé unique*

1) La société est administrée par un gérant nommé pour une durée indéterminée:  
- Monsieur Fabrice GIOMBETTI, salarié, né le 12 mai 1973 à Ougrée, Belgique, demeurant à 115A, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange.

2) L'adresse du siège social est fixée au 115A, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Giombetti et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 25 août 2015. Relation: 2LAC/2015/19252. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Référence de publication: 2015149054/132.

(150163032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2015.

**Salon Julie By Amelsa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3461 Dudelange, 5, rue des Ecoles.

R.C.S. Luxembourg B 199.733.

—  
STATUTS

L'an deux mil quinze, le le vingt-six août.

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Mademoiselle Amelsa RAMCILOVIC, née à Bugojno (Bosnie-Herzégovine) le 14 mars 1991, demeurant à L-4244 Esch-sur-Alzette, 63, rue des Mines,

2. Monsieur Admir RAMCILOVIC, né à Berane (République du Monténégro) le 21 février 1989, demeurant à L-4244 Esch-sur-Alzette, 63, rue des Mines.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer pour leur compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «SALON JULIE BY AMELSA SARL».

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi sur le territoire de la commune de Dudelange.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du où des associés.

La société pourra ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute conformément à la loi.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure pour hommes, dames et enfants, l'onglerie et le commerce de détails de produits divers.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.-EUR) chacune.

Toutes les parts ont été souscrites et intégralement libérées en espèces de la manière suivante:

Mademoiselle Amelsa RAMCILOVIC précitée: .....	80 parts
Monsieur Admir RAMCILOVIC précité: .....	20 parts
TOTAL: cents parts .....	100 parts

de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que du consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans le même cas, elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

**Art. 7.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixent leurs pouvoirs.

**Art. 8.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9.** Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

**Art. 10.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 11.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 12.** Chaque année au 31 décembre il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restant est à libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

**Art. 13.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un associé n'entraîneront pas la dissolution de la société.

**Art. 14.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils son propriétaires.

**Art. 15.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

#### *Mesure transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 900.-EUR

#### *Assemblée Générale extraordinaire*

Et à l'instant les associés précités, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-3461 Dudelange, 5, rue des Ecoles,
- 2.- Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Maxime FRANCESCANGELI, né à Thionville (F) le 14 avril 1983, demeurant à F-57100 Thionville, 137, route de Guenrange;
- 3.- Sont nommés gérants administratifs pour une durée indéterminée:
  - Mademoiselle Amelsa RAMCILOVIC, née à Bugojno (Bosnie-Herzégovine) le 14 mars 1991, demeurant à L-4244 Esch-sur-Alzette, 63, rue des Mines,
  - Monsieur Admir RAMCILOVIC, né à Berane (République du Monténégro) le 21 février 1989, demeurant à L-4244 Esch-sur-Alzette, 63, rue des Mines.

Vis-à-vis des tiers, la société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant administratif et du gérant technique.

- 4.- Les gérants préqualifiés pourront nommer un ou plusieurs agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Amelsa Ramcilovic, Admir Ramcilovic, Anja Holtz.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 août 2015 - EAC/2015/20023 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-

*Le Receveur* (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties pour servir à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148650/106.

(150162902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**Koconsult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 45.089.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015148444/10.

(150162626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**KPS Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 194.961.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2015.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2015148446/14.

(150162251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**KREATIVfabrik s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9186 Stegen, 20, Schrondeweilerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 192.714.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015148448/10.

(150162760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**Xilltech Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 170.122.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 12 août 2015 que:

La société AIKOTEK S.à r.l., dont le siège social est établi au 23 Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, immatriculée au RCS de et à Luxembourg sous le numéro B 149675, a cédé les 75 (soixante-quinze) parts sociales qu'elle détenait dans la société Xilltech Luxembourg Holding Sàrl à Monsieur Chakir BADER, administrateur de sociétés, né à Aix-en-Provence, France, le 2 septembre 1975, demeurant au 11, Avenue Jean Moulin, Le Clos Sainte Anne N° 16, à F-83170 Rougiers, France.

Suite à ce transfert, les parts sociales sont détenues comme suit:

- Monsieur Chakir BADER: .....	150 parts sociales
- SWFIT BICYCLE INTERNATIONAL CO., LTD: .....	150 parts sociales
Total: .....	300 parts sociales

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015148745/20.

(150162589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**KSPS Commerce S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6124 Junglinster, 2, op der Diert.

R.C.S. Luxembourg B 127.208.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/09/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2015148449/12.

(150162505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**L & S S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6471 Echternach, 34, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 153.732.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015148450/10.

(150162627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**L.02 New Calyx, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 122.222.

Les statuts coordonnés ont été dûment déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS

*Le notaire*

Référence de publication: 2015148451/11.

(150162220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Leig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 170.127.

*Extrait de la décision collective du 3 septembre 2015*

L'associé prend acte du changement d'adresse du gérant respectivement de l'associé:

- Monsieur Julien GEORGE, né le 6 novembre 1984 à Metz (France), demeurant professionnellement à 22, boulevard Pierre Dupong L-1430 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Fidcoserv Sàrl

Signature

Référence de publication: 2015148475/15.

(150162882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**L'Esterel Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 177.111.

## EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 3 septembre 2015 a pris acte de la démission de Madame Marie-Anne Back de son mandat d'administrateur et a décidé de ne pas la remplacer.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015148452/11.

(150162618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**Lion International Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 40.924.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2015148460/10.

(150162693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**L'Esterel Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 177.111.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148453/9.

(150162619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**Lady Ice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8311 Capellen, 111BIS, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 162.300.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la gérance*

Signature

Référence de publication: 2015148454/11.

(150162843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

**Lane Lux Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 septembre 2015.

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015148455/11.

(150162873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.



**Las Rozas Funding Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 160.730.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 septembre 2015.  
Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015148456/11.

(150162872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Librairie-Papeterie KUTTEN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1267 Luxembourg, 15, rue Robert Bruch.  
R.C.S. Luxembourg B 26.368.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Librairie-Papeterie KUTTEN S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée  
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015148458/12.

(150162666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Le Clos Holding SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.  
R.C.S. Luxembourg B 78.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148457/9.

(150162341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Lucretia International, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 122.849.

Les statuts coordonnés au 27/08/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/09/2015.

Me Cosita Delvaux

*Notaire*

Référence de publication: 2015148462/12.

(150162357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Lux Re Securitization S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 197.592.

*Extrait de la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 juillet 2015*

Suite à une erreur matérielle dans le prénom de l'administrateur, cet extrait remplace le dépôt enregistré et déposé le 28/08/2015 sous la référence L150159928.

Nomination de Monsieur Abdulfatah A. ENAAMI, né le 10/12/1963 à Tripoli (Libye) et demeurant au Complexe Administratif Dat-Elemad, Tour n°2, Libye, au poste de Président du Conseil d'Administration, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2020.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.  
*Pour: Lux RE Securitization S.A.*  
Société anonyme  
Experta Luxembourg  
Société anonyme

Référence de publication: 2015148463/18.

(150162506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Luxembourg Investment Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 148.473.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der jährlichen Generalversammlung der Gesellschaft vom 29. Juni 2015*

- Pricewaterhouse Coopers S.à r.l. ansässig 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg wurde als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zur nächsten Generalversammlung der Gesellschaft im Jahr 2016 wiederbestellt.

Référence de publication: 2015148465/10.

(150162285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**Luxetime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 192.465.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2015.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2015148466/14.

(150162305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**LuxGEO GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 158.996.

—  
Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148468/9.

(150162494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---

**LuxGEO GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 158.996.

—  
EXTRAIT

Suite à la fusion par absorption des sociétés Axeurope S.A. et Luxgoal S.à r.l. par eDreams ODIGEO en date du 1<sup>er</sup> avril 2014, les parts détenues par ces sociétés ont été transféré à eDreams ODIGEO qui détient actuellement 5.250.000 parts de la société LuxGEO GP S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015148469/12.

(150162840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

---